

Ministère de la culture

Concours interne d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission, dominante du métier « établissement d'un tableau de service » : sujet n°1

17-DEC4-05989

Rappel du texte :

Préparation : 20 minutes.

Entretien avec le jury comprenant deux parties d'une dizaine de minutes chacune :

1° Entretien à partir d'un dossier technique relevant de l'une des dominantes du métier, préalablement choisie par le candidat (sécurité et accueil du public ; présentation d'une visite guidée d'un monument historique, d'un musée ou château ; intégration sur rayonnage et récolement ; établissement d'un tableau de service à partir de données remises au candidat et commentaire ; conservation du patrimoine écrit) ;

2° Entretien portant sur les fonctions exercées par les adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage et sur l'expérience professionnelle du candidat. Cette partie de l'entretien doit permettre au jury d'apprécier les capacités du candidat à l'exercice de la fonction.

Organisation de l'audition :

Après une préparation de 20 minutes, entretien avec le jury de 20 minutes découpées de la manière suivante :

- 1^{ère} partie de l'entretien : 10 minutes au plus d'entretien sur le dossier technique dont 5 minutes au plus d'exposé de la part du candidat sur sa question et 5 minutes au moins d'échanges avec le jury,

- 2^{ème} partie de l'entretien : 10 minutes au plus d'échanges avec le jury dont 5 minutes au plus d'exposé du candidat sur son parcours professionnel et sur les fonctions exercées par un adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage et 5 minutes au moins d'échanges avec le jury.

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°1 :

Vous êtes adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage dans un établissement du ministère de la culture, en charge du planning des agents d'accueil et de surveillance.

L'effectif minimum journalier est de 6 personnes à l'exception du lundi. Le lundi, 3 agents au moins doivent être présents.

Vous pouvez faire travailler les agents 9, 10, 11, 12 : 10 jours chacun et pas plus d'un week-end sur deux.

Complétez le planning afin d'assurer la présence de 6 agents par jour et de 3 agents les lundis.

L'agent 1 souhaite poser des congés du 27 au 31 juillet. Sera-t-il possible de lui accorder ?

L'agent 6 souhaite suivre une formation du 6 au 9 juillet. Sera-t-il possible de l'autoriser à suivre cette formation ?

L'agent 8 souhaite poser le 13 et le 16 juillet en récupération. Sera-t-il possible de lui accorder ?

Le directeur souhaite ouvrir l'établissement le 14 juillet, que pouvez-vous lui proposer ?

Planning prévisionnel de l'équipe d'accueil et de surveillance Juillet 2017

	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				
Equipe A	1	1	R	R	R	1	1	1	R	1	1	R	1	1	Fe	1	R	R	1	1	1	1	R	1	1	R	1	1	1	1	R	20			
Agent 1																																			
Agent 2	1	1	R	R	R	1	1	1	R	1	1	R	1	1	Fe	1	R	R	1	1	1	1	R	1	1	R	1	1	1	1	1	R	20		
Agent 3	1	1	R	R	R	1	1	1	R	1	1	R	1	1	Fe	1	R	R	1	1	1	1	R	1	1	R	1	1	1	1	1	R	20		
Agent 4	1	1	R	R	R	1	1	1	R	1	1	R	1	1	Fe	1	R	R	1	1	1	1	R	1	1	R	1	1	1	1	1	R	20		
Agent 5																																			
Agent 6	1	R	1	1	1	R	1	1	1	R	R	R	1	1	Fe	1	R	1	1	R	1	1	1	R	R	1	1	1	1	1	1	R	20		
Agent 7	R	1	1	1	1	R	1	1	1	R	R	R	1	1	Fe	R	1	1	1	R	1	1	1	R	R	1	1	1	R	1	1	R	20		
Agent 8	R	1	1	1	1	R	1	1	1	R	R	R	1	1	Fe	R	1	1	1	R	1	1	1	R	R	1	1	1	R	1	1	R	20		
effectif																																			
Agent 9																																			
Agent 10																																			
Agent 11																																			
Agent 12																																			
total jour	6	6	4	4	2	6	8	6	6	4	4	2	6	0	6	6	4	4	6	6	8	6	6	4	4	6	6	8	6	6	4	4			

1
R

Service
repos

Fe : férié
C : congé
St : stage